



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DU PROTOCOLE

N°13 -AE/SG/DP/IP/MIDAC

NOTE VERBALE

Le Ministère des Affaires Etrangères de la République de Madagascar présente ses compliments à toutes les Missions diplomatiques et consulaires et les Représentations des Organisations Internationales et Institutions spécialisées accréditées à Madagascar, et a l'honneur de les informer que le Protocole d'Accord Tripartite entre le Ministère des Affaires Etrangères, le Ministère des Finances et du Budget à travers la Direction Générale des Douanes et la société GasyNet, a été signé le mardi 18 décembre 2012. Ce Protocole d'Accord démontre l'engagement du Ministère à faciliter et à sécuriser, à travers l'utilisation des nouvelles technologies de l'information, la délivrance des attestations de destination.

Ainsi, à compter du vendredi 1^{er} février 2013, pour les entités susmentionnées, les attestations de destination seront traitées via le module MIDAC (Ministères, Départements et Agences de Contrôle). La version papier ne sera plus acceptée à partir de cette date.

Par ailleurs, ces entités, à l'exception des ONG, sont invitées à prendre contact avec notre partenaire technique GasyNet à l'adresse midac.gasynet@sgs.com ou au téléphone 020 23 564 10 pour leur intégration au nouveau système. Le Ministère se tient également à la disposition des Ambassades, Consulats, Représentations des Organisations Internationales et Institutions spécialisées afin que leur intégration au MIDAC se déroule de la meilleure façon possible. Par ailleurs, le Ministère les invite à le contacter en cas de difficulté dans l'utilisation de ce nouvel outil et/ou demande de suivi de leurs dossiers.

Le Ministère des Affaires Etrangères de la République de Madagascar remercie toutes les Missions diplomatiques et consulaires et les Représentations des Organisations Internationales et Institutions spécialisées accréditées à Madagascar de leur appréciable collaboration et saisit cette occasion pour leur renouveler les assurances de Sa haute considération.

Antananarivo, le

**TOUTES LES MISSIONS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES ET LES
REPRESENTATIONS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET
INSTITUTIONS SPECIALISEES**

-ANTANANARIVO-